



Mars Avril 2013

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

Soirée Théâtre :

La troupe A.R.T vous propose le **samedi 13 avril 2013, à 19h30**, dans la salle des fêtes d'ISSUS :

« Les Dix Petits Nègres »

une pièce policière d'Agatha Christie dans laquelle dix personnages sont incités à se rendre sur une île, et bien qu'ils en soient les seuls résidents, sont mystérieusement assassinés d'une façon qui rappelle les dix couplets d'une comptine...

A venir découvrir en famille ou entre amis...

Gratuit pour les enfants, 4 € pour les adhérents de l'ASCLI, 2.5 € pour les chômeurs et étudiants sur présentation d'un justificatif et 5 € pour les autres spectateurs.

Renseignements et réservations auprès d'Agnès de RANCE au 05 34 66 40 73.

Organisation de la prochaine rentrée scolaire :

Les nouveaux rythmes scolaires seront mis en œuvre dès septembre 2013 dans les écoles du RPI ISSUS / NOUEILLES / POUZE.

Les élèves auront classe le mercredi matin.

Un groupe de travail qui réunit des représentants des enseignants, du personnel, des parents d'élèves et des conseils municipaux a été constitué pour préparer ce changement.

La tâche pour mettre en place cette nouvelle organisation est relativement complexe.

Ce groupe de travail s'est déjà réuni plusieurs fois ; nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat de ces travaux.

Travaux :

A l'initiative du SICOVAL deux gros chantiers vont être entrepris cette année à ISSUS.

Avant l'été, l'intégralité du réseau d'eau potable sera repris de la rue de la Fontaine jusqu'au château d'eau.

La réalisation de cette opération décalera, de fait, les travaux d'urbanisation prévus pour sécuriser la traversée du village qui sont reportés à 2014.

Une réunion avec l'ensemble des riverains sera organisée par la municipalité pour discuter de ces projets.

Après l'été, un réseau d'assainissement collectif sera installé chemin d'Aussaguel.

Garderie de cet été :

La municipalité et le CIAS du SICOVAL préparent le centre de loisirs de l'été et travaillent à l'organisation d'une garderie le mercredi après-midi en période scolaire.

Projet d'antenne de téléphonie d'Orange :

Comme cela était précisé dans le dernier ISSUS INFOS et suite à la proposition d'avis favorable du SICOVAL, service instructeur des autorisations d'urbanisme, le projet a été accordé le 08 février 2013.

Par démarche individuelle ou collective, certains habitants ont saisi la Mairie avec des arguments qui ont justifié une réponse de la municipalité sous forme de courrier dont vous trouverez l'intégralité sur le site internet de la commune mais dont vous pourrez aussi obtenir une copie en vous rendant à la Mairie.

Quelques points importants de ce courrier sont repris ci-après :

- **non**, le Conseil Municipal n'a eu aucune attitude partisane dans ce dossier ! Nous ne sommes ni pour ni contre l'antenne ! Si le projet était resté sur le terrain communal, nous étions réellement prêts à organiser la consultation des habitants et à suivre la décision majoritaire. L'abandon du terrain communal a rendu inopérante cette initiative et a considérablement réduit notre influence. En effet, dès lors la seule appréciation que nous pouvions avoir se plaçait au niveau de l'urbanisme.

- devant les hésitations de la commune sur son accord pour implanter l'antenne (issue du référendum incertain), Orange s'est mis en quête d'un nouvel emplacement. Or, cette société s'est rendue compte qu'elle était propriétaire d'un terrain à proximité du château d'eau. Après vérification, elle est propriétaire de ce terrain depuis **au moins 1993**.

- la commune ne dispose d'aucune base légale pour s'opposer à ce type de demande. Les communes qui s'y sont aventurés ont, chaque fois, été sanctionnées par le juge. Dans un arrêt du 30 janvier 2012 (Sté Orange/Commune de Noisy Le Grand), la commune a été condamnée à payer la somme de 3000 euros à Orange sans compter les frais qu'elle a du engager pour payer les honoraires d'avocat. A titre d'information, cette somme représente une augmentation de 2 points de la fiscalité locale de notre commune.

- des habitants de la commune sont en attente de l'installation de l'antenne et ils nous le rappellent régulièrement.

Notre devoir est d'appliquer la loi ; c'est une prérogative pour la municipalité et c'est la raison pour laquelle nous nous en sommes tenus à cette position et ce, de façon unanime, de la part de l'ensemble du conseil municipal.

Conseil municipal du 18 mars 2013 : sous le signe de la finance...

A cette occasion, le conseil municipal a examiné le compte administratif (bilan des recettes et dépenses effectuées durant toute l'année 2012).

Concernant la section de fonctionnement, le total de dépenses réalisées en 2012 est de 312 359.96 €.

Les charges à caractère général représentent 30 % de ces dépenses (93 572.62 €) ; parmi ces charges, les plus importantes sont les dépenses d'achat de repas pour la cantine scolaire (37 091.46 €) et les dépenses d'électricité (17 379.42 € pour le chauffage et l'éclairage des bâtiments communaux, ainsi que l'éclairage public).

Les charges de paye des agents de la collectivité représentent 50 % du total des dépenses (155 458.36 €). Les « autres charges de gestion courante » de la commune représentent 20 % du total des dépenses (61 519.59 €) ; ces charges sont essentiellement : la participation versée à la commune de NOUEILLES pour l'accueil des enfants d'ISSUS dans son école pour l'année scolaire 2010/2011 (25 797 €).

Le remboursement des intérêts de l'emprunt contracté par la commune en 2001 pour la construction de la cantine (seul emprunt en cours) représente 0,2 % du total des dépenses (742.39 €).

Les recettes encaissées en section de fonctionnement s'élèvent à 333 907.57 €.

Conseil municipal, suite :

Les impôts locaux représentent 29 % des recettes perçues (97 309 €), les dotations versées par l'Etat : 17 % (57 688.12 €), la participation versée par les communes de NOUEILLES et POUZE à la commune d'ISSUS pour l'accueil de leurs enfants dans l'école d'ISSUS durant l'année scolaire 2011/2012 : 15 % (51 604.43 €), les recettes de cantine et de garderie : 17 % (57 976.36 €), la dotation versée par le SICOVAL : 15 % (50 368 €).

Concernant la section d'investissement, le total des dépenses d'investissement payé en 2012 est de 97 679.54 € réparti comme suit :

- remboursement du capital de l'emprunt contracté pour la construction de la cantine : 5 568.38 €,
- opérations d'équipement : 92 111.16 €.

Les principales opérations d'investissement réalisées sont : travaux au garage municipal (58 584.02 €), achat de tables et de chaises pour la salle des fêtes (8 610.30 €).

Les dépenses d'investissement sont financées par l'excédent des produits de la section de fonctionnement, par le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année 2011 (44 745.82 €), la taxe locale d'équipement (26 940 €) et par des subventions du Conseil Général (79 361.60 €).

Le compte administratif 2012 sera soumis au vote du conseil municipal lors de la prochaine séance.

Cet examen a été suivi du débat d'orientation budgétaire ; le débat a été ouvert par la présentation des conclusions de l'analyse financière prospective (période 2013/2017) réalisée par l'Agence Technique Départementale. L'objectif de cette analyse est d'évaluer l'équilibre financier de la collectivité sur cette période en fonction notamment du programme d'investissement à réaliser en 2013 et 2014.

Les travaux d'investissement à financer en priorité 2013 sont les travaux d'effacement des réseaux (55 441 € - travaux réalisés en 2011) ; pour l'année 2014, le financement des travaux d'urbanisation, travaux financés par le Département et par la commune - la part communale est estimée à 170 000 €, sera impératif.

L'étude met en évidence la nécessité de limiter le différentiel entre l'évolution annuelle des dépenses de fonctionnement et celle des produits de même nature.

Par ailleurs, le conseil municipal a délibéré à propos de la subvention à verser en 2013 au budget du CCAS ; les conseillers municipaux ont votés à l'unanimité pour le versement d'une subvention de 2 500 € comme en 2012.

Défi « Familles à énergie positive » : déjà à mi-parcours !

Et l'équipe ISSUS POSITIVE (7 familles d'ISSUS) est à la 5^{ème} place !

Les 3 premières équipes du classement ont respectivement réalisés 18,7%, 18,5% et 14,7% d'économies d'énergie. L'équipe ISSUS POSITIVE est très proche de ses résultats, le podium est à portée de mains.

Si les 5000 familles réparties sur tout le territoire du SICOVAL continuent à être engagées dans la grande aventure des économies d'énergie, chaque famille économisera en moyenne 10% d'énergie.

En un mot, bravo !

Théâtre :

Une troupe amateurs de théâtre de boulevard va se créer à ISSUS. Si vous êtes intéressés pour faire partie de cette troupe, une réunion d'information se déroulera **le jeudi 2 mai à 20h30** à la bibliothèque.

Messe :

Parents et enfants sont invités le **dimanche 7 avril à 11h** à l'église d'ISSUS. Une fois par mois, la messe est célébrée dans l'un des quinze clochers de l'ensemble paroissial, spécialement à leur intention.

AGENDA : 1ÈRE JOURNÉE ECOCITOYENNE ORGANISÉE PAR ASCLI AVEC LE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 20 Avril de 9h à 18h dans le centre du village aura lieu la 1ère Journée Eco Citoyenne d'ISSUS !

Une journée rythmée par un marché de producteurs, de créateurs, des expositions, des ateliers, des conférences, des jeux pour petits et grands ainsi qu'une tombola !

Pour cette première édition, le thème principal est la consommation via les circuits courts représenté par le marché de producteurs biologiques et locaux, mais nous évoquerons aussi d'autres aspects éco-citoyens grâce aux différentes animations proposées.

Ateliers préparatifs :

Le samedi 13 avril, nous vous proposons un atelier de préparatifs pour la journée éco-citoyenne : ateliers de loisirs créatifs avec des matériaux recyclés, fabrication de décorations, guirlandes, etc.

Petits et grands seront accueillis pour partager ce moment créatif et convivial à la salle des fêtes le 13 avril à 14h.

DÉTAIL DE CETTE JOURNÉE

Un Marché de Producteurs locaux et biologiques pour favoriser les réseaux courts. Consommons local avec des produits saints ! Vente de plants biologiques pour vos potagers, de fruits et légumes, de produits alimentaires biologiques ! Vous y trouverez également du pain bio, de la viande bio (*possibilité de réserver une caissette de 7-8 kg d'agneau sous-vide qui sera livrée le matin du 20 avril à Issus ou 15 jours après le moment de la commande : 12,70 €/kg, possibilité sur commande de merguez à 12,70 €/kg. Commande directe auprès de Karine Mirouze au 06 86 94 63 95*).

Un Marché de Créateurs : exposition/vente de créations artisanales en matières naturelles et/ou recyclées (bijoux, mobilier, accessoires, etc.).

Quatre Conférences :

10h30 "L'alimentation responsable" animée par Elisabeth DE SAINT PALAIS du SOLEVAL

13h30 : "Les énergies renouvelables" par Antoine FARCOT, gérant d'Autan Solaire, titulaire d'une maîtrise de physique et d'un DEA énergétique.

15h00 : "La Santé grâce aux abeilles" par James POULAIN, vice-président de l'AFAP (Association francophone d'api-phytothérapie)

17h00 : "Lithothérapie : la Santé par les pierres" par Elisabeth CABRERA gérante de 7 Mon KA.

Un Pôle habitat et respect de l'environnement avec l'exposition de la maquette de la maison interactive de l'Ademe et l'exposition du SICOVAL sur le thème de l'eau.

Un Pôle Bien-être et Beauté : exposition-vente d'huiles essentielles biologiques fabriquées artisanalement, de produits de beauté biologiques artisanaux, de savons artisanaux, ainsi qu'un stand de Lithothérapie.

Des ateliers vous permettront de fabriquer vous-même des produits d'entretien naturels, ainsi que vos propres produits cosmétiques à base de plantes biologiques. Vous pourrez apprendre les propriétés étonnantes de certains végétaux et de produits naturels présents dans nos placards.

Chaque atelier accueille 12 personnes au maximum, alors pensez à vous pré-inscrire par mail à : jecocitoyenne31450@gmail.com ! Les ateliers durent environ 30 minutes, et moyennant une petite participation financière pour les ingrédients, vous repartez avec votre produit d'entretien ! Quatre ateliers, quatre produits différents ! Si vous souhaitez participer aux 3 ateliers "Produits d'entretien" de la journée, un tarif préférentiel forfaitaire vous sera proposé !

Restauration et buvette biologiques sur place en partenariat avec les producteurs exposants et le réseau Biocoop. Pour plus d'informations : Site web : <https://journeecocitoyenne.wordpress.com/>
Contact : jecocitoyenne31450@gmail.com ou par téléphone au 05 34 66 40 73 ou 06 46 23 32 30.